



Rapport de gestion 2012

Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle



Editorial

Message du chef du Département de l'économie, le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash

Après avoir connu une année 2010 difficile, le CNIP a entrepris plusieurs démarches afin de retrouver un rythme et un fonctionnement lui permettant de pérenniser son autonomie tout en répondant aux besoins exprimés par les milieux économiques et institutionnels.

L'année 2011 a clairement démontré ce redressement puisque celle-ci s'est terminée avec des comptes équilibrés et des liquidités en suffisance pour ne pas recourir à l'emprunt.

L'année 2012 devait confirmer les bonnes dispositions entreprises. Elle fut à la hauteur de ses objectifs sur plusieurs points :

- augmentation généralisée des effectifs,
- signature de nouvelles conventions de partenariat avec les offices AI notamment en matière de coaching,
- mise en application du nouveau contrat de prestations signé en fin d'année 2011 avec l'Etat,
- ouverture d'une deuxième classe d'apprentis polymécaniciens,
- reconduction des certifications EduQua et ISO9001.

Le CNIP a donc démontré le bien-fondé de ses missions. Aujourd'hui, je ne peux que me réjouir de cette situation tant je reste convaincu, comme d'ailleurs l'ensemble de mes collègues du Conseil d'Etat, du rôle important que joue le CNIP en matière d'économie régionale et de réinsertion sociale et professionnelle.

L'année 2012 était, à n'en pas douter, une année importante qui a confirmé que nous avons raison de faire confiance au CNIP.

Organisation du CNIP

Conseil du CNIP

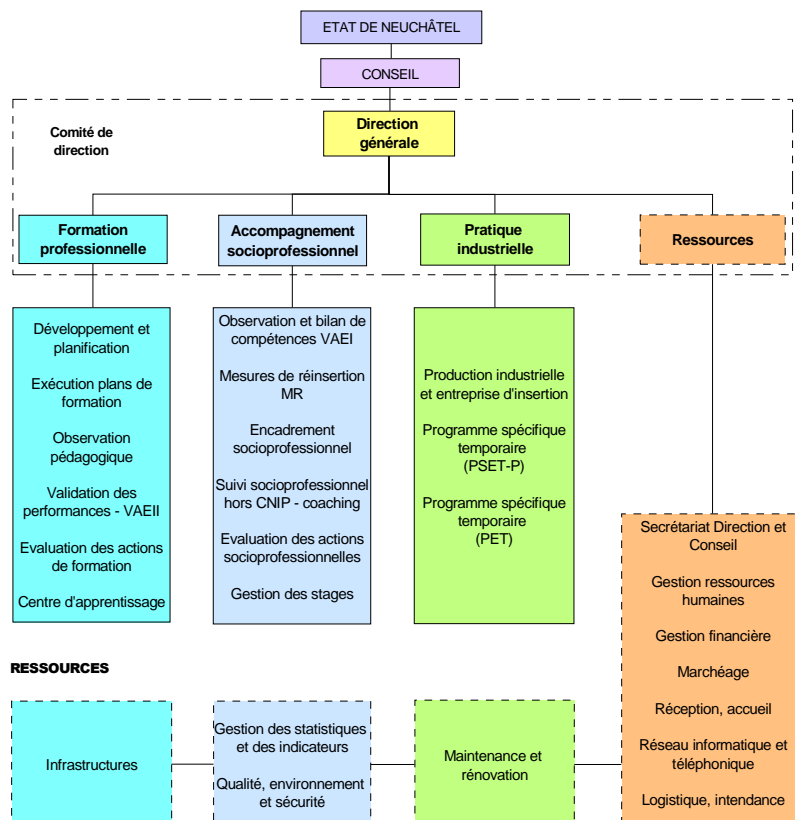
M. Pierre-Alain Storrer, industriel
 M. Giorgio Ardia, secrétaire général BCN
 M. Raymond Clottu, député
 M. Jean-Daniel Dubois, directeur Vaucher Manufacture
 M. Thierry Favre, administrateur délégué Patricmetal
 M. Patrick Herrmann, député
 M. Daniel Huguenin-Dumittan, directeur CNIP
 M. Pierre-Yves Kaelin, représentant du personnel CNIP
 M. Philippe Loup, député
 M. Jacques-André Maire, conseiller stratégique DECS
 M. Yves Morel, économiste
 Mme Isabelle Weber, députée

M. Raymond Clottu a pris la succession de M. Jean-Charles Legrix qui a présenté sa démission en octobre.

Direction du CNIP

M. Daniel Huguenin-Dumittan, directeur
 Mme Véronique Gosteli, responsable administrative
 M. Nicolas Pilonel, responsable de la formation
 M. Willy Revel, responsable de la production

Organigramme du CNIP





CENTRE NEUCHÂTELOIS D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE - CNIP
ETABLISSEMENT AUTONOME DE DROIT PUBLIC

CHARTRE DU CNIP



Le CNIP est un établissement autonome de droit public, doté de la personnalité juridique, spécialisé dans la formation professionnelle des adultes.

Le CNIP est actif dans la formation et l'aide à la réinsertion de personnes peu ou pas qualifiées, dans les domaines de l'industrie et de l'artisanat.



La mission principale du CNIP est d'accompagner les personnes devant entreprendre une diversification professionnelle, un perfectionnement professionnel, une formation de base dans un nouveau métier ou tout simplement être remis dans une situation professionnelle. Pour ce faire, il garantit la possibilité de :

- s'orienter dans un nouveau métier,
- qualifier ses acquis professionnels,
- développer de nouvelles compétences en étroite relation avec les réalités industrielles et de mesurer ces dernières dans des situations industrielles lors de stages en entreprise (coaching),
- conserver ses compétences nouvellement acquises lors d'activités dans un atelier d'entraînement au travail,
- être au bénéfice d'un encadrement socioprofessionnel tout au long de son parcours.



Cet accès à la performance passe par la réalisation de partenariats et d'activités de production industrielle. Dans ce cadre, le CNIP s'engage à :

- favoriser les rencontres et les échanges entre partenaires ayant les mêmes préoccupations de réinsertion,
- livrer sa production en conformité aux exigences de l'industrie,
- facturer ses prestations au prix du marché.

Les chiffres clefs

	2012	2011
Journées de formation	23445	20326
Stagiaires en observation/bilan	154	139
- OAI	62	64
- ORP	92	75
Arrivées en formation	128	89
- OAI	76	32
- ORP	52	56
- Divers	-	1
Personnes envoyées par leur entreprise ayant suivi une formation	46	139
Personnes privées ayant suivi une formation à la carte	1	6
Stages en entreprises	42	19
Collaborateurs-stagiaires de l'atelier Passerelle	33	38
Taux d'absentéisme des apprenants (%)	10.6	8.7
Taux de réinsertion (%)	38	51

Encadrement

Le CNIP comptait 34 collaborateurs (30.05 EPT) à la fin de l'année 2012.

Le personnel est composé de formateurs d'adultes, de préparateurs, de répondants sociaux ainsi que de personnes travaillant dans l'administration.

Surfaces

Le CNIP occupe sur le site Dubied 5000 m² d'ateliers, de locaux administratifs et de locaux communs.

Certifications



Un audit de renouvellement a été effectué par SQS. Le certificat est reconduit jusqu'au 21 décembre 2015.

Les faits marquants de l'année

L'année 2012 a été marquée par la poursuite des restructurations et développements définis à la fin de l'année 2010.

Certains faits marquants sont relatés ici :

- Journée portes ouvertes et conférence-débat

Le 25 mai, les portes du CNIP étaient ouvertes au public. En fin d'après-midi, une conférence-débat a été mise sur pied avec comme thème :

"L'insertion par la formation professionnelle : un processus majeur de notre société du 21^e siècle"

Ont participé comme intervenants à ce débat :

M. Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie

M. Pierre-André Bühler, membre de la direction générale de Swatch Group, président de la direction d'ETA

M. Tony Erb, chef du secteur des mesures du marché du travail au Secrétariat de l'économie

M. François Hainard, professeur de sociologie à l'Université de Neuchâtel

L'animation de cette conférence a été assurée par :

M. Roger Guignard, journaliste à la RTS

- Mise en place d'une nouvelle prestation en partenariat avec l'OAI : le coaching et signature d'une nouvelle convention

Un groupe de travail réunissant des collaborateurs du CNIP ainsi que des collaborateurs de l'OAI-NE a œuvré, dès l'automne 2011, sur la mise en place d'une nouvelle mesure: le coaching.

Le CNIP offre un coaching d'adultes en activités hors CNIP dans le cadre :

- d'un nouvel emploi,
- de stages en entreprises,
- de formations organisées dans d'autres institutions (AFP, CFC),
- d'un apprentissage dual se déroulant au sein d'une entreprise partenaire.

Cet accompagnement professionnel s'organise sous différentes formes:

- visites à la place de travail,
- entretiens individuels,
- collaboration active entre les différents partenaires (assuré, conseiller, entreprise et centre de formation).

Le coaching fait partie du catalogue de prestations proposées par le CNIP à ses partenaires de l'AI, tous cantons confondus, qui font l'objet d'une nouvelle convention signée avec l'OAI-NE.

- Nouvelle formation en électronique

La formation en électrotechnique et en électronique a été complètement retravaillée pour davantage encore "coller" aux besoins du marché.

La partie électrotechnique se concentre sur le câblage et l'automation avec 2 filières: Monteur-câbleur de systèmes électrotechniques et monteur-câbleur de systèmes de commande automatisée

Et 2 nouvelles filières ont été créées en électronique, à savoir :

Opérateur en électronique et régleur sur machine SMD

- Ouverture d'un nouvel atelier PSET Pierre Dubied

Le Service cantonal de l'emploi a, dans le cadre de sa réorganisation, initié des programmes d'emplois temporaires. C'est ainsi qu'au CNIP l'ancien atelier d'entraînement au travail Passerelle a subi une transformation totale en fin d'année pour devenir le nouvel atelier Pierre Dubied.

La mission d'une telle structure consiste à mettre les personnes en situation de travail industriel favorisant l'optimisation de leurs compétences acquises lors de leur parcours professionnel.

La capacité d'accueil est de 14 places. Le stagiaire est encadré par deux moniteurs spécialisés en mécanique.

Les prestations proposées dans cet atelier sont les suivantes:

- usinage sur machines conventionnelles et CNC,
- travaux de montage d'ensembles mécaniques,
- fabrication de posages,
- métrologie, étalonnage d'instruments de mesure,
- stages pratiques internes ou externes,
- élargissement des connaissances techniques et initiation à de nouvelles technologies,
- observation et évaluation des compétences sociales et professionnelles.

- 2^{ème} volée d'apprentis polymécaniciens

La 2^{ème} volée d'apprentis a débuté sa formation dans l'atelier des polymécaniciens dans le Centre d'apprentissage créé en collaboration avec le Réseau des Fleurons du Val-de-Travers.

- Cours d'anglage

La 5^{ème} session du cours d'anglage a débuté en septembre. Elle prendra fin en mars 2013.

- Dédoublage de l'atelier de contrôle et augmentation de l'effectif en polissage

Etant donné la demande très forte en contrôle mécanique, une nouvelle classe dans ce domaine a été ouverte pendant une période de 6 mois.

En sollicitant l'aide d'un formateur à temps partiel, il a été possible d'augmenter l'effectif dans l'atelier de polissage d'août à décembre.

- Démarches pour l'ouverture d'un nouvel atelier d'observation à La Chaux-de-Fonds

Comme cela avait été relevé dans l'audit réalisé en 2011 par le bureau Compas, il est important que le CNIP se rapproche des centres dans lesquels se trouve une forte concentration de personnes en demande d'emploi. C'est pourquoi, le CNIP a entrepris des démarches pour trouver des locaux à La Chaux-de-Fonds.

Ceux-ci ont été réservés dans le Village des Artisans, rue de la Paix 152.

Cette antenne sera utilisée pour l'installation d'un 2^{ème} atelier d'observation/bilan.

L'ouverture est programmée pour le printemps 2013.

- Colloques au CNIP

- La Fédération Suisse des Professionnels de la Mécanique (FSPM) a tenu son assemblée générale annuelle au CNIP le 28 janvier.
- La commune Val-de-Travers a organisé le 7 à 9 de l'économie, rendez-vous des industriels de la région, au CNIP le 14 juin.
- Le Département de l'économie du canton de Neuchâtel a tenu un de ses colloques extramuros au CNIP le 22 novembre.

Par ailleurs, divers cours organisés par des entreprises de la région ont eu lieu dans nos locaux.

- Participation à des manifestations

Le CNIP a participé à différentes manifestations :

- Salon EPHJ-EPMT, à Genève
- Festival de la formation
- Journée "osez tous les métiers"
- Rencontres avec milieux économiques

Finances (extraits des comptes)

BILAN

	31.12.2012	31.12.2011
ACTIF		
PATRIMOINE FINANCIER		
100 Disponibilités		
1000 Caisse	631.25	343.70
1002 Banque (BCN)	47'431.98	175'527.50
Total disponibilités	48'063.23	175'871.20
101 Créances		
1010 Débiteurs	1'371'485.05	588'944.30
Total créances	1'371'485.05	588'944.30
104 Actifs de régularisation		
1040 Charges de personnel	4'098.50	2'670.75
1041 Charges de biens, services et autres	13'446.40	14'025.05
1043 Transferts du compte de résultats	11'666.50	12'300.00
1046 Actifs de régularisation, compte des investissements (PDUB)	18'954.00	0.00
Total actifs de régularisation	48'165.40	28'995.80
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours		
1061 Matières premières et auxiliaires	65'311.21	65'808.19
1062 Matériel et fournitures	32'362.28	5'017.25
1063 Travaux en cours	0.00	47'500.00
Total Marchandises, fournitures et avance versés	97'673.49	118'325.44
Total patrimoine financier	1'565'387.17	912'136.74
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
140 Immobilisations corporelles du PA		
1406 Biens meubles PA	730'903.08	738'049.38
Total patrimoine administratif	730'903.08	738'049.38
TOTAL ACTIF	2'296'290.25	1'650'186.12
PASSIF		
CAPITAUX DE TIERS		
200 Engagements courants		
2000 Créanciers CHF, € et USD	513'274.22	272'686.89
2003 Acomptes de tiers reçus (Semp apprenants)	36.95	0.00
20031 Acomptes de tiers reçus (Fleurons)	133'875.00	55'125.00
20032 Acomptes de tiers reçus (Semp_anglage)	29'660.00	0.00
2007 Créanciers étrangers € et USD	0.03	0.03
Total engagements courants	676'846.20	327'811.92
201 Engagements financiers à court terme		
2011 Prêt Etat	0.00	1'050'000.00
2015 Part à court terme des dettes de leasing à long terme	37'087.80	76'562.16
Total engagements financiers à court terme	37'087.80	1'126'562.16
Passifs de régularisation		
2040 Charges de personnel	173'697.80	176'264.50
2041 Charges de biens et services	133'947.40	38'492.40
Total passifs de régularisation	307'645.20	214'756.90
Engagements financiers à long terme		
2064 Prêt Fleurons	160'000.00	70'000.00
2067 Contrat de leasing	71'084.70	108'172.50
Total engagements financiers à long terme	231'084.70	178'172.50
Total capitaux de tiers	1'252'663.90	1'847'303.48
CAPITAL PROPRE		
290 Engagements(+) ou avances (-)		

2900	Capital propre	1'404'288.58	354'288.58
2990	Résultat exercice 2010	-664'045.03	-664'045.03
2990	Résultat exercice 2011	112'639.09	112'639.09
2990	Résultat exercice 2012	190'743.71	0.00
	Total capital propre	1'043'626.35	-197'117.36
	TOTAL PASSIF	2'296'290.25	1'650'186.12

COMPTE DE RESULTAT

	31.12.2012	31.12.2011
CHARGES		
30 Charges de personnel		
3000 Honoraires du Conseil	3'062.60	17'468.60
3010 Salaires du personnel administratif et exploitation	3'246'976.60	3'047'085.75
30101 Salaires pour vacances et heures	1'675.25	2'694.50
3011 Salaires non soumis	2'000.00	13'641.00
3050 Cotisations AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	310'944.60	292'054.15
3051 Cotisations patronales aux caisses de pensions	322'092.60	299'404.45
30511 Remboursement LPP et APG	-6'699.00	-7'350.75
3053 Cotisations patronales aux assurances-sociales	5'331.10	5'600.00
30531 Remb.indemnités journalières de l'assurance-accidents	-25'181.35	-24'791.40
3055 Cotisations à la caisse de remplacement	15'026.05	14'475.65
3090 Formation et perfectionnement du personnel	14'056.35	12'657.25
3091 Recrutement de personnel	8'248.20	5'460.25
3099 Autres charges de personnel	23'223.50	6'247.70
Total charges de personnel	3'920'756.50	3'684'647.15
31 Charges de biens, services, autres charges d'exploitation		
3100 Matériel de bureau	17'143.20	21'493.85
3101 Matériel d'exploitation, fournitures	285'434.73	481'433.62
31011 Variation stock matériel d'exploitation, fournitures	-27'345.03	63'765.54
3102 Imprimés, publications	2'371.40	4'546.15
3103 Littérature spécialisée, magazines (journaux)	28.50	397.00
3104 Matériel didactique	22'564.77	31'464.60
3107 Médecine scolaire	156.80	191.60
3108 Matières premières	66'795.30	68'037.60
31081 Variation stock matières premières	496.98	-3'095.79
3109 Autres charges de matériel et de marchandises	8.00	620.80
3110 Machines et appareils de bureau	1'370.20	1'695.85
3111 Machines, mobilier et équipement	75'075.60	35'324.70
3112 Vêtements, linges, (blouses de travail)	752.45	0.00
3113 Matériel informatique	8'030.50	12'500.00
3120 Alimentation et élimination (Eau, gaz, électricité)	162'086.95	143'621.90
3130 Prestations de services de tiers	145'449.70	83'310.60
3132 Honoraires de conseillers externes	215'698.94	210'773.35
3133 Charges d'utilisation informatiques	68'230.80	59'761.00
3134 Primes d'assurances choses	10'700.80	10'429.45
3137 Impôts et taxes TVA	36'230.40	58'946.20
3144 Entretien des bâtiments	7'798.45	2'953.45
3151 Entretien mobilier, machines, équipement	41'103.92	39'279.50
3153 Entretien informatique (matériel)	47.60	0.00
3158 Entretien du matériel informatique (logiciel)	20'541.23	13'190.00
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds	738'755.81	870'062.95
3170 Frais de déplacements et autres frais	21'086.85	10'933.05
3171 Manifestations et réceptions	16'115.50	5'316.05
3181 Pertes sur créances effectives	0.00	56.85
3193 Achats réfectoire/caféteria	11'675.50	1'661.40
3194 Taxes téléphone (alarme-feu)	528.05	620.85
3199 Autres charges d'exploitation	3'612.65	3'340.20
Total charges biens, services, autres charges d'exploitation	1'952'546.55	2'232'632.32
33 Amortissements du patrimoine administratif		
3300 Amort. planifiés, immobilisations corporelles parc existant	93'087.45	70'545.62
Total amortissements du patrimoine administratif	93'087.45	70'545.62

34 Charges financières		
3400 Intérêts passifs des engagements courants	7'570.69	17'968.75
3402 Frais de banque	414.95	530.70
3419 Pertes de change sur monnaies étrangères	99.77	90.61
Total charges financières	8'085.41	18'590.06
TOTAL CHARGES	5'974'475.91	6'006'415.15

REVENUS	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
42 Taxes		
4230 Frais d'écolage (écoles)	61'400.00	66'000.00
4231 Taxes de cours (entreprises)	226'544.40	279'345.60
4250 Ventes - travaux de sous-traitance	593'836.40	1'042'223.95
42501 Ventes - travaux de sous-traitance (5,8% - 2010)	0.00	-82'359.60
4260 Remboursements de tiers	0.00	8'549.85
4265 Escomptes - rabais sur ventes	0.00	-0.97
Total taxe	881'780.80	1'313'758.83
43 Revenus divers		
4306 Autres revenus d'exploitation	148'988.08	101'707.80
Total revenus divers	148'988.08	101'707.80
44 Revenus financiers		
4400 Intérêts des liquidités	330.10	282.55
4403 Différence de change	0.04	409.61
Total revenus des intérêts	330.14	692.16
46 Dédommagements des collectivités locales		
4613 Indemnités des assurances sociales publiques (A.I.)	1'967'806.50	1'316'325.40
4619 Indemnités LACI	2'333'672.00	2'438'458.70
Total des revenus de transferts	4'301'478.50	3'754'784.10
463 Subventions des collectivités publiques et des tiers		
4631 Subventions des cantons et des concordats	832'642.10	948'111.35
Total subventions des collectivités publiques et de tiers	832'642.10	948'111.35
TOTAL REVENUS	6'165'219.62	6'119'054.24
RESULTAT DE L'EXERCICE pertes et profits	190'743.71	112'639.09

Flux de trésorerie

Activité d'exploitation	2012
Résultat 2012	190'743.71
+ Amortissements du patrimoine administratif	93'087.45
- Augmentation des créances	-782'540.75
- Augmentation des actifs de régularisation	-19'169.60
+ Diminution des marchandises, fournitures et travaux en cours	20'651.95
+ Augmentation des engagements courants	349'034.28
+ Augmentation des passifs de régularisation	92'888.30
Cash flow provenant de l'activité d'exploitation	-55'304.66

Activité d'investissement	2012
Dépenses	-85'941.15
dont:	
- Immobilisations corporelles du PA	-85'941.15
Cash flow provenant de l'activité d'investissement	-85'941.15

Excédent de financement	-141'245.81
--------------------------------	--------------------

Activité de financement	2012
- Diminution des engagements financiers à court terme	-1'089'474.36
+ Augmentation des engagements financiers à long terme	52'912.20
+ Augmentation du capital propre	1'050'000.00
Cash flow provenant de l'activité de financement	13'437.84

Variation des disponibilités	-127'807.97
-------------------------------------	--------------------



CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

N/RÉF.: 5.5.100.1.01 / DH / IC / cbv

Neuchâtel, le 24 mai 2013

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2012 du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. Les travaux de révision ont été achevés le 13 mai 2013.

Responsabilité du Conseil

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément au Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux dispositions légales, incombe au Conseil. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

- 3 -

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec le Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2).

Sans apporter de réserve à notre appréciation, nous attirons l'attention sur la note 12, point D, de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne l'existence d'un engagement conditionnel de Fr. 775'056.20 en relation avec le plan de recapitalisation de prévoyance.ne, qui doit faire l'objet d'une décision du Grand Conseil neuchâtelois. Le découvert technique de la caisse relative au CNIP se monte quant à lui à Fr. 4'984'557.00.

Rapport sur d'autres dispositions légales

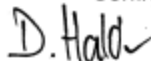
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels n'était pas encore complètement documenté par écrit ni appliqué.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne n'est donc pas encore complètement conforme à la loi suisse. Par conséquent, nous n'avons pas pu confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

Nous formulons les réserves d'usage au cas où des documents, des renseignements ou des faits susceptibles de modifier nos considérations n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Contrôle cantonal des finances



Damien Haldimann
Expert-réviseur agréé
Responsable de la révision



Isabelle Chuat
Expert-réviseur agréée

Le chef de service



Philippe Godet
Expert-réviseur agréé